

---

## Compte rendu des CAP locales C & B (Gestion Publique) du 1er mars 2012

---

**Siégeaient pour la CGT:** **Catégorie C :** *Cécile Guillaumard, Jean-François Dichamp, Bruno Jantal .*  
**Catégorie B :** *Jean-Pierre Combelles, Alain Klenck, Philippe Soulié, Régine Julliot-Veyrière*

Le 1er mars se sont tenues les CAPL de mouvement local de mutation des agents de catégorie B et C du département.

Les élus CGT ont lu la motion suivante :

---

**Madame la présidente,**

**En préambule les élus CGT souhaitent protester contre les régularisations à postériori des mouvements de personnels.**

**Les CAPL ne sont pas de simples chambres d'enregistrement.**

**Elus par les agents de ce département nous avons une réelle légitimité.**

**Nous avons également la prétention d'être aptes à comprendre l'urgence qu'il peut y avoir à régler certaines situations, que cela soit pour le bien d'un agent et/ou d'un poste. Nous l'avons déjà fait précédemment.**

**Néanmoins il est inacceptable que la direction s'octroie le droit de court-circuiter le processus normal des mouvements au sein de la DGFiP. Pourquoi ne pas avoir convoqué le moment voulu la CAPL que la CGT vous avait réclamée ?**

**De plus nous estimons n'avoir pas eu, malgré nos demandes, l'ensemble des documents, qui nous auraient permis de préparer cette CAPL de manière satisfaisante.**

**Dans l'intérêt des agents et de la bonne tenue des prochaines commissions, nous espérons vivement être entendus.**

**De manière plus générale nous déplorons l'absence d'arrivée extérieure dans un département déjà déficitaire. Mais doit-on s'en étonner ? Nous le savons depuis longtemps, les suppressions d'emplois nourrissent les restructurations et les restructurations nourrissent les suppressions d'emplois.**

**Cela a évidemment des conséquences sur le droit à mobilité choisie, sur le droit à mutation des agents. Combien de mutations sont désormais impossibles à cause des emplois supprimés ? Combien de collègues devront continuer à exercer leurs missions dans des conditions difficilement supportables ?**

## CAP locale C

---

### Ordre du jour

- Approbation du PV du 27/06/2011 : mouvement local de mutation des agents de catégorie C (Filière Gestion Publique),
- Approbation du PV du 27/06/2011 : mouvement local de mutation des agents de catégorie C (Filière Fiscale),
- Approbation du PV du 07/07/2011 : mouvement local complémentaire de mutation des agents de catégorie C (Filière Gestion Publique) et examen des appels de notation des agents de catégorie C (Filière Gestion Publique),
- Mouvement local de mutation des agents de catégorie C au 1er avril 2012 (Filière Gestion Publique).

### **Vote de la CGT :**

*Concernant les PV relatifs aux CAP de la Filière Gestion Publique notre syndicat s'est abstenu, aucun représentant pouvant voter n'était présent lors de ces CAP. Nous avons par contre voté oui pour le PV Filière Fiscale.*

**Mouvement local de mutation au 1er avril 2012** : sur les 7 demandes de mutation au 1er avril une seule a obtenu satisfaction. Mais l'agent étant déjà en place depuis le 1er février cette CAP ne servait qu'à régulariser une situation actée par la Direction. **N'acceptant pas le fait d'être mis devant le fait accompli et de servir de simple chambre d'enregistrement les élus CGT ont voté contre.**

Les élus CGT ont fait une proposition de mouvement complémentaire qui aurait permis de muter 3 autres collègues (2C et 1B) en s'appuyant sur les départs en retraite prévus dans notre département. La direction locale n'a pas souhaité anticiper ces départs.

## CAP locale B

---

### Ordre du jour

- - Approbation du PV du 7 novembre 2011 relatif à l'examen de la liste d'aptitude C en B au titre de l'année 2012 - Filière Fiscale et Filière Gestion Publique
- Mouvement local de mutation des agents de catégorie B au 1er avril 2012 - Filière Gestion Publique.

### **Mouvement local de mutation au 1er avril 2012 :**

Sur les 7 demandes de mutation encore en cours pour le 1er avril aucun collègue n'a obtenu satisfaction.

Une collègue est réintégrée à mi-temps à la TP Cahors.

Les élus CGT ont proposé un mouvement complémentaire qui aurait permis de satisfaire 2 agents. Là encore la direction n'a pas souhaité donner suite malgré la situation de ces 2 collègues rendue réellement difficile par l'éloignement de leur domicile et de leur famille. Néanmoins pour l'un d'eux nous avons obtenu l'anticipation de sa future mutation avec affectation sur ordre de mission au 1er avril à la Trésorerie de Gramat.

### **Vote de la CGT :**

*Les élus CGT Finances Publiques ont voté contre le mouvement considérant qu'au moins un autre désidérata aurait pu être satisfait.*